

# FORMATIONS AU TUTORAT

*Session 2022*

L'IRTS adapte son offre de formation des tuteurs en direction :

- ⇒ Des sites qualifiants partenaires du projet d'alternance de l'IRTS dans le cadre des formations initiales.
- ⇒ Des salariés et/ou employeurs au titre de la formation professionnelle continue.



- ◆ Permettre aux établissements de s'inscrire dans une démarche de « site qualifiant ».
- ◆ Accompagner la construction des compétences et des outils nécessaires à l'accomplissement de la mission des tuteurs et des maîtres d'apprentissage.
- ◆ Promouvoir la fonction tutorale pour valoriser la transmission des savoir-faire des acteurs.

**Dans le cadre de la formation diplômante des futurs travailleurs sociaux**, les tuteurs de proximité et les maîtres d'apprentissage sont des acteurs clés pour la réussite du projet d'alternance en collaboration avec le centre de formation.

Deux actions sont proposées pour répondre à cette obligation (sous réserve de financement par le Fonds Social Européen et la Région Réunion) :

- 1. La fonction tutorale : sensibilisation**
- 2. La fonction tutorale : approfondissement**



## 1. La fonction tutorale : sensibilisation

(42 heures)

**Public** : Les tuteurs de proximité et les maîtres d'apprentissage du secteur social, médico-social et sanitaire qui accompagnent les stagiaires sur le terrain.

### Les objectifs de la formation :

- ◆ Identifier la mission du tuteur et son rôle d'accompagnement,
- ◆ Repérer les postures relationnelles appropriées,
- ◆ Connaître et mettre en œuvre les méthodes et outils pour assurer sa fonction,
- ◆ Construire une démarche tutorale adaptée au sein de la structure d'accueil.

	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session
<b>Dates</b>	15 - 16 - 29 - 30 septembre et 13 octobre 2022 + 7h00 de FOAD	6 - 7 - 13 - 14 et 28 octobre 2022 + 7h00 de FOAD
<b>Lieux</b>	IRTS La Réunion - 1, Rue Sully Brunet 97470 ST BENOIT	Zone EST

Complet

## 2. La fonction tutorale : approfondissement

(28 heures)

**Public** : Les tuteurs de proximité ayant déjà suivi la formation de sensibilisation et accueilli un stagiaire.

### Les objectifs de la formation :

- ◆ Echanger autour des situations rencontrées dans la fonction tutorale,
- ◆ Analyser et développer cette fonction en lien avec le(s) diplôme(s) / métier(s) des stagiaires accueillis,
- ◆ Soutenir les processus de transmission des savoirs professionnels,
- ◆ Savoir utiliser les indicateurs d'évaluation des compétences de l'apprenant.

	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session
<b>Dates</b>	3 - 4 et 17 novembre 2022 + 7h00 de FOAD	23 - 24 novembre et 8 décembre 2022 + 7h00 de FOAD
<b>Lieux</b>	Zone Sud	IRTS La Réunion - 1, Rue Sully Brunet 97470 ST BENOIT



**Formation Ouverte et A Distance (FOAD)** : Des temps de formation sont réalisés à distance depuis une plateforme de cours. Cette modalité permet de poursuivre le travail en présentiel.

Un poste informatique connecté à internet est cependant nécessaire. Pour les professionnels qui n'y ont pas accès, ces outils peuvent être mis à disposition sur les sites de l'IRTS.

Les programmes détaillés de nos formations sont disponibles sur le site internet de l'IRTS [www.irtsreunion.fr](http://www.irtsreunion.fr)

### Responsable du Pôle Formations Continues et Labellisées

Nathalie WACH  
[nathalie.wach@irtsreunion.fr](mailto:nathalie.wach@irtsreunion.fr)

### Coordinatrice de la formation

Claude BRARD  
[clau.de.brard@irtsreunion.fr](mailto:clau.de.brard@irtsreunion.fr)  
0693 41 70 26

### INSCRIPTION

Auprès de Terry CALTON au Secrétariat de la Formation Continue  
[terry.calton@irtsreunion.fr](mailto:terry.calton@irtsreunion.fr)  
0262 92 12 41

### ARFIS OI IRTS La Réunion

1, Rue Sully Brunet  
97470 SAINT BENOIT  
Tél : 0262 92 97 77  
Fax : 0262 92 97 78



IRTS La Réunion et Antenne Mayotte